

MOUDON-PAYERNE
Prison ferme pour les deux bourreaux

Le Tribunal d'Yverdon n'a trouvé aucune excuse aux deux jeunes Portugais, âgés de 19 et 21 ans au moment des faits, qui avaient violemment dévalisé un employé de gare à Moudon en avril 2010, puis, deux mois plus tard, une prostituée à Payerne. Rejetant la séquestration dans le premier cas, mais pas la mise en danger de mort, le Tribunal a condamné l'un d'eux à une peine privative de liberté de 6 ans et demi. L'autre complice, uniquement impliqué dans le vol de Moudon, a écopé quant à lui d'une peine de 5 ans. Le Tribunal a relevé la cruauté toute particulière avec laquelle les prévenus s'en sont pris à leur victime.

FONT
Un motocycliste blessé

Samedi, vers 16 h 35, un motocycliste de 18 ans, circulant de Cheyres en direction de Font, a

perdu la maîtrise de son engin et chuté, alors qu'il avait entrepris le dépassement d'une voiture. Blessé, le motard a été transporté en ambulance au HIB de Payerne.

OLEYRES
Enquête préfectorale pour un tract litigieux

A la veille de l'élection à la syndication de la commune d'Avenches, fusionnée avec la commune d'Oleyres dès le 1^{er} juillet prochain, un différend oppose l'actuel syndic d'Oleyres – et candidat à la syndication d'Avenches – Yves Nicolier à deux de ses municipales, Mary Sulc et Béatrice Gattolliat. Elles se désolidarisent d'une partie du texte publié sur un papillon émis sous le sceau de la commune d'Oleyres, appelant à soutenir la candidature de leur syndic, membre du PLR, à la syndication d'Avenches. Ce papillon a été distribué à 1700 ménages d'Avenches, Oleyres et Donatyre. Militantes socialistes, elles soutiennent Daniel Trolliet,

le candidat de leur parti à la syndication. Il semble que cette affaire relève d'un malentendu lors de l'élaboration du texte préparé en séance de Municipalité, par les trois protagonistes du litige. Un litige qui fera l'objet d'une enquête dont les auditions seront menées par la préfète ad interim du district Broye-Vully Anne-Marion Freiss, sur ordre du conseiller d'Etat Philippe Leuba, nous apprend 24 heures de mardi dernier.

AVENCHES
Condamnations après un accident mortel

Le procès qui a suivi l'accident qui a coûté la vie à un adolescent de 15 ans sur le chantier Nespresso, en juillet 2008, a eu lieu devant le Tribunal du Nord vaudois à Yverdon. Il s'est soldé par la condamnation à des peines de jours-amendes avec sursis et d'amendes fermes pour le patron, un chef d'équipe et un ouvrier de

l'entreprise qui employait le jeune homme, pour carences de sécurité.

BELLECHASSE
Centrale de biogaz en chantier

Le premier coup de pioche pour la construction d'une centrale de biogaz sur le site des Etablissements pénitentiaires de Bellechasse a été donné mercredi matin. Devisée à 3,8 millions de francs, cette usine fournira 1,1 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation de 250 ménages.

AVENCHES
Abattoir régional encore en attente

Il y avait grande affluence à la séance publique d'information sur la construction et l'exploitation d'un abattoir régional à Avenches, afin de respecter le créneau de proximité. Heinz Herrmann, président de la société coopérative en formation, a détaillé le projet prévu pour répondre aux exigences sanitaires d'un grand abattoir, prévu pour plus de 1200 UGB (1 UGB = 1 vache ou 3 veaux ou 2 broutards ou 5 chèvres ou 5 moutons ou 2,5 porcs). Détaillé dans l'édition de *La Broye* du jeudi 28 avril dernier, ce projet devisé à 3,5 millions de francs a suscité questions et doutes, notamment sur sa viabilité à long terme. En l'absence de chiffres précis quant à l'approvisionnement en bêtes à abattre (il en faudra 8500 par année, représentant 700 à 800 tonnes de viande) et en coût facturé au client, les initiateurs ont eu de la peine à convaincre l'assistance. Certaines voix se sont élevées pour féliciter le comité de son courage et de son initiative en faveur du développement régional. Face aux réticences exprimées, Heinz Herrmann a dit attendre le mois de juin pour prendre une décision définitive quant à la taille de cet abattoir avenchois. «De toute façon, nous ferons quelque chose, c'est sûr. Mais on le dimensionnera selon l'intérêt suscité.»

VUISSENS**Deux ados handicapés sur le green**

PHOTO VINCENT BÜRGI



«La balle est partie tellement loin qu'on ne la voit plus», s'exclame, hilare, Guillaume Sickenberg (photo ci-dessus), accompagné de Quentin Broye. Encadrés par leur golfeuse professionnelle, Lavinia Floris, les deux ados atteints de polyhandicaps légers ou sévères ont goûté, mercredi dernier, aux joies du golf, dans le cadre d'un minitournoi, sur le parcours de Vuissens. Organisé par la Fondation Just for Smiles, l'événement a reçu le soutien du Rotary Club d'Yverdon, qui s'est engagé à hauteur de 20 000 francs. «C'est un pari que nous prenons. Le golf demande de la concentration, il faut regarder la balle et maîtriser un mouvement précis. De tels exercices sont très importants pour ces personnes», se réjouit son président Didier Baert.

COUSSET**Les P'tits Zèbres ont fait escale à la Bibliothèque de Birmont**

PHOTO RÉMY GILLIAND



La semaine dernière, les élèves de 5^e et 3^e année primaire de Cousset ont participé à l'émission *Les P'tits Zèbres* animée par Jean-Marc Richard, sur la RSR. Les écoliers ont été transportés dans divers univers de la littérature, dans le cadre de la Bibliothèque de Birmont, à l'invitation de la responsable des lieux, Nicole Berger. Ici, Jean-Marc Richard en compagnie des élèves de la classe de Sébastien Joye. Les deux émissions, diffusées en direct mercredi et jeudi, peuvent être réécoutées sur le site www.rsr.ch. Pour plus d'infos sur la bibliothèque: www.birmont.ch

PAYERNE**Moisson d'or pour les Gais Pinsons**

PHOTO LDD



Les élèves accordéonistes de Sylvain Tissot (à droite), directeur des Gais Pinsons de Payerne, ont fait ample moisson de lauriers lors du concours de la Médaille romande de l'accordéon, à Orbe. Ce ne sont pas moins de douze médailles d'or qui ont été remportées, dans leurs catégories respectives, par Cynthia Rudaz, Laura Mehmeti, Camille Wenger, Luana Fontana, Coralie Wenger, Emilie Berger, Annie Fontana, Jessica Rey, Laurence Mehmeti, Pamela Vuarnoz, Camille Conus et Céline Conus, en solo et en duo. Certaines de ces médailles accompagnées de coupes et félicitations du jury. Toutes ces talentueuses musiciennes ont également décroché leur qualification pour la finale suisse qui aura lieu le dimanche 27 novembre, à Payerne.

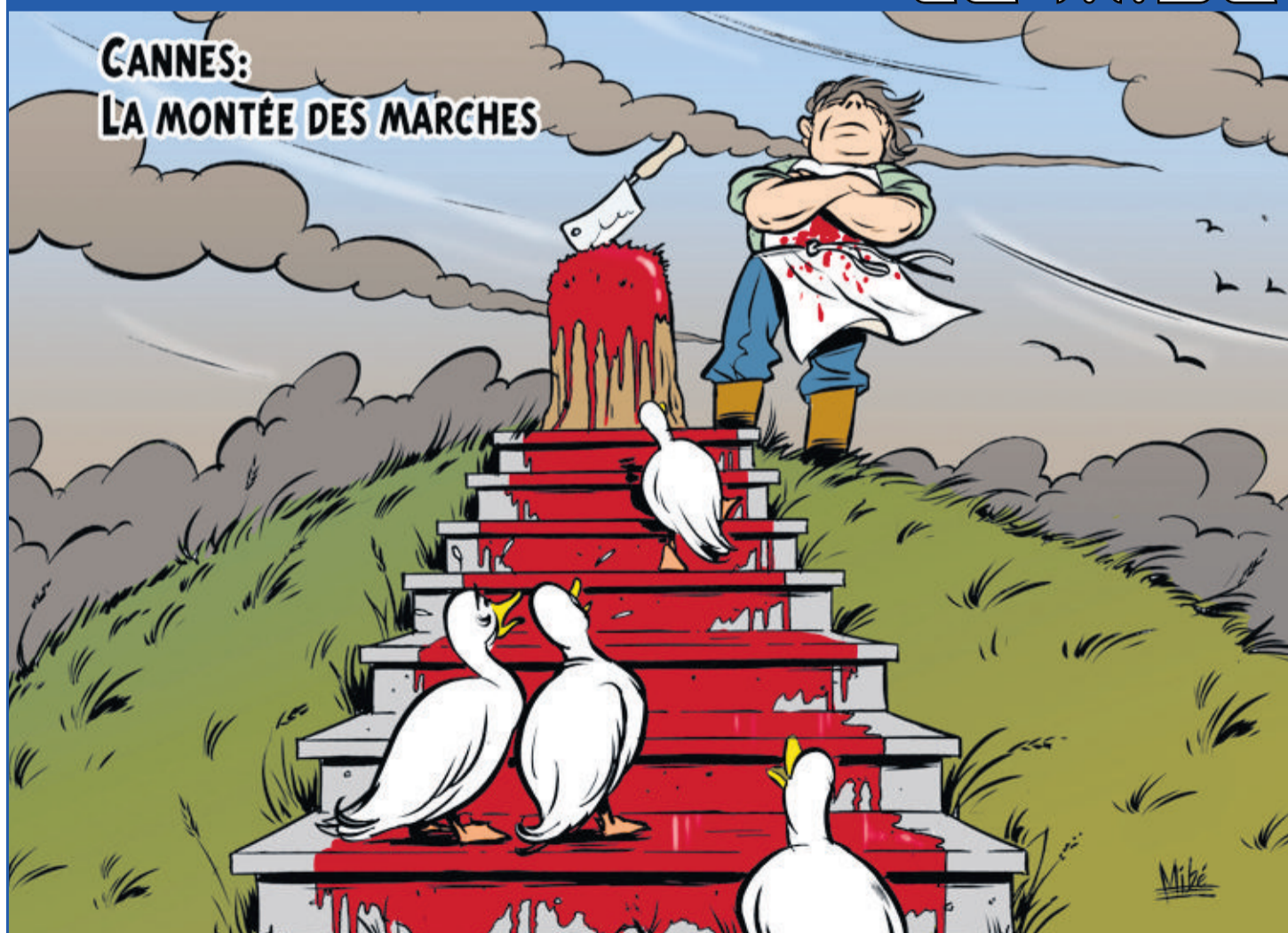
Le mibé**CANNES:**
LA MONTÉE DES MARCHES**GRANGES-MARNAND****Truite de 59 cm pêchée dans la Lembaz**

PHOTO LDD



Samedi 7 mai vers midi, Célestin Sandoz, 13 ans et demi, a pêché dans la Lembaz, à Granges, une truite blanche du lac d'un format exceptionnel. Elle mesurait en effet 59 cm, pour un poids de 2,3 kg. Fils et petit-fils de pêcheurs, le jeune Grangeois pêche lui-même depuis l'âge de 5 ans, aussi bien à la mouche qu'à la cuillère. Mais jamais il n'avait ferré un poisson si grand et si gros en Suisse. La maman de Célestin, Valérie Borioli Sandoz, précise que «la truite a été dégustée en famille, à l'occasion de la Fête des mères». Elle ajoute que les convives, d'abord très impressionnés, se sont régalés. On la croit volontiers.